



CONVENTION DE LOCATION DE MATERIEL

Je soussigné(e) M., Mme.....

OU le / la responsable légal(e) de l'enfant.....

- M'ENGAGE à déposer une caution d'un montant de 100 € (qui sera détruit en fin d'année sportive) auprès de l'association sportive "OLIVET TIR A L'ARC", afin qu'un sac contenant une poignée d'arc avec deux vis et un repose-flèches, une paire de branches, un viseur, sa vis et son œilleton, ainsi qu'une corde, me soit laissé en charge personnellement – lorsque les encadrant(e)s le jugeront nécessaire.

Ce matériel ne devra être utilisé que lors des cours qui me seront donnés par l'un(e)s des encadrant(e)s de l'association sportive d'Olivet Tir à l'Arc ou lors de ma participation à un événement du type compétition ou animation..., dans le cadre de la PRATIQUE DU TIR A L'ARC en tant que LICENCIÉ(E) affilié(e) à la FFTA.

L'utilisation à titre privé est proscrite.

- M'ENGAGE à prendre soin de l'ensemble de ce matériel et à le restituer lors de la fin de la saison sportive annuelle écoulée au Club.
- M'ENGAGE à signaler tout problème ou dysfonctionnement du matériel afin qu'il soit procédé à une réparation ou un échange.
- ACCEPTE que la tout ou partie du montant de la caution soit encaissé par "OLIVET TIR A L'ARC" dans le cadre d'un usage en inadéquation avec la pratique du tir à l'arc au sein du club, si je détériorais, perdais ou ne rendais pas le matériel qui m'aura été confié.

Je reconnais avoir LU l'ensemble des points et les ACCEPTER afin d'être autorisé à louer le matériel précédemment listé auprès du club « Olivet Tir à l'Arc » pour cette année sportive.

Fait à Olivet, le

SIGNATURE DE
L'ARCHER(E)

SIGNATURE DU / DE LA
REPRÉSENTANT(E) LEGAL(E)

